

## **REGLEMENT SANITAIRE pour la SAISON 2020-2021**

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons et afin de garantir la sécurité de tous, nous vous demandons de respecter strictement les règles ci-dessous, extraites des recommandations de la Fédération Française de Danse.

**Cf :**

**GUIDE\_FFDANSE\_RECOMMANDATIONS\_SANITAIRES\_V3\_AOUT2020.pdf**

Par nature même, la pratique de l'activité dansée, nécessite un contact, la règle de distanciation ne s'applique pas entre les partenaires.

- Un espacement de 2 m, entre chaque couple est conseillé lorsque l'effectif et la configuration de la salle le permet
- Le port du masque est recommandé mais non obligatoire lors de la pratique d'activités sportives
- Une désinfection régulière des mains sera effectuée tout au long de l'activité dansée

Vous vous engagez à ne pas venir à la séance dansante et à prévenir le professeur et/ou les responsables de l'association au 06.83.69.32.67 ou par mail : [topdance95@gmail.com](mailto:topdance95@gmail.com), dans les cas suivants :

- Vous ou une personne de votre entourage présente les symptômes du Covid-19.
- Vous avez été en contact sans protection avec une personne atteinte du Covid-19.

### **Rappel des symptômes du Covid-19 :**

- Fièvre supérieure à 38°C
- Frissons, sueurs inhabituelles au repos
- Courbatures
- Perte d'odorat et/ou du goût
- Maux de gorge
- Diarrhée
- Difficulté respiratoire
- Fatigue inhabituelle

Le port du masque est obligatoire pour tous les déplacements (couloir, toilettes ...), et lorsque vous êtes à moins de 2m d'une personne sauf s'il s'agit de votre partenaire.

Chacun doit amener un sac pour y déposer ses affaires dans la salle de cours :  
Pas d'accès au vestiaire.

Nous comptons sur l'engagement de chacun afin d'empêcher la propagation du virus, et permettre à la reprise de l'activité de perdurer.